

L'IFAS des Sables d'Olonne

LES SPECIFICITES A L'IFAS DES SABLES

- ★ Ateliers individualisés pédagogiques pour répondre aux demandes et aux difficultés spécifiques de chaque élève et renforcer l'autonomie.
- ★ 1/2 journée pédagogique sur l'encadrement du stagiaire en lien avec le rôle du référent aide-soignant. Projet réalisé avec les élèves en bac ASSP du Lycée Valère Mathé
- ★ Journée de découverte des différents handicaps moteurs par des mises en situation de handicap avec l'association Handisport de Challans.
- ★ Journée pédagogique sur les massages (pieds et mains).

LES 4 CLES DE LA REUSSITE

- ★ Les méthodes pédagogiques :
Elles sont diversifiées et complémentaires comme :
 - Les travaux dirigés sur des cas concrets ;
 - Les ateliers de simulation et Travaux Pratiques ;
 - Jeux de rôles, cours magistraux ;
 - Apprentissage par problème (APP) pour le raisonnement clinique.
- ★ L'alternance entre l'IFAS et le lieu de stage
Elle est indispensable pour l'acquisition et le transfert des savoirs théoriques en savoir agir.
- ★ L'accompagnement individualisé de l'élève
L'accompagnement et le suivi pédagogique individualisé permettent de guider l'élève dans l'acquisition de ses compétences et son processus de professionnalisation.
- ★ La passion du métier
Grâce aux nombreuses mises en situation réelles, les élèves confirment efficacement leur choix d'orientation et acquièrent une bonne connaissance du métier, ce qui favorise leur engagement professionnel.

OU S'INFORMER

★ A l'IFAS des Sables d'Olonne pour des renseignements complémentaires si besoin (tél : 02.51.20.41.64)

★ Sur notre site internet, www.ifas-sables.fr : nous vous encourageons également à prendre connaissance des différentes informations et modalités de sélection 2021



INSTITUT DE FORMATION D'AIDES-SOIGNANTS

FORMATION INITIALE AS



I.F.A.S. du C.H. « Côte de Lumière »
Lycée Valère Mathé
26 rue Chateaubriand
85340 OLLONNE SUR MER
www.ifas-sables.fr
Tél : 02.51.20.41.64



I - LA PROFESSION AIDE-SOIGNANT

LE METIER

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.



LA SITUATION PROFESSIONNELLE

Le Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant (D.E.A.S.) permet à l'aide-soignant d'exercer ses fonctions dans les structures :

- ★ hospitalières (secteur public et secteur privé),
- ★ médico-sociales : EHPAD, foyer logement, accueil de personnes handicapées
- ★ de soins à domicile,
- ★ de santé mentale.



LE ROLE AIDE-SOIGNANT

- ★ Accompagner la personne dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale ;
- ★ Réaliser des soins d'hygiène et de confort intégrant la qualité et la prévention des risques ;
- ★ Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel spécifiques aux établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux ;
- ★ Etablir une communication adaptée à la personne et à son entourage ;
- ★ Accueillir et accompagner des personnes et leur entourage ;
- ★ Réaliser des animations à destination des personnes hospitalisées ou des résidents ;
- ★ Accueillir et accompagner des stagiaires en formation ;
- ★ Aider l'infirmière à la réalisation des soins

Offre de formation : en cursus complet, en cursus partiel (titulaires du Bac ASSP ou Bac SAPAT), cursus passerelles (titulaires de MCAD, DEAMP, DEAVS, ...)

Inscriptions début 2^{ème} trimestre (à confirmer)

★ 85.30 % de réussite au DEAS (Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant) en 2021

II - CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

- Avoir au minimum 17 ans le jour de la rentrée
- **AUCUN DIPLOME REQUIS**

La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien de 15 à 20 mn

Le dossier doit comprendre :

- une pièce d'identité
- une lettre de motivation manuscrite,
- un CV,
- un document manuscrit relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. Ce document n'excède pas deux pages,
- la copie des originaux des diplômes ou titres traduit en français selon la situation du candidat,
- la copie des relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires pour les élèves de terminale bac ASSP ou SAPAT,
- les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de ou des employeurs selon la situation,
- un titre de séjour valide pour toute la période de formation pour les ressortissants étrangers.
- Les candidats peuvent joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle en lien avec la profession d'aide-soignante.

Préparez votre projet professionnel sans attendre :

- **Vous êtes demandeur d'emploi**, évoquer dès maintenant votre projet avec votre conseiller Pôle Emploi
- **Vous êtes salarié, fonctionnaire**, évoquer dès maintenant votre projet avec votre employeur.
- **Vous êtes actuellement en poursuite de scolarité** (lycée, prépa) commencez à évoquer votre projet avec votre centre de formation.

III - LE CONTENU DE LA FORMATION

- La formation se déroule en ALTERNANCE avec 22 semaines de cours et 22 semaines de stages sur 11 mois.

- La formation théorique et pratique comprend 10 modules (770h), un dispositif d'accompagnement pédagogique individualisé, des travaux personnels guidés et un suivi pédagogique individualisé des apprenants, qui auront pour objectif d'acquérir les compétences indispensables pour mettre en œuvre de soins courants et des soins aigus adaptés en collaboration avec l'infirmier.

- La formation en milieu professionnel comprend 4 périodes de stage (770h)

Les stages s'effectuent :

- ★ Médecine et chirurgie,
- ★ Gériatrie (EHPAD, AMAD),
- ★ Psychiatrie ou Accueil pour personnes handicapées

Tout au long de la formation, les élèves doivent faire preuve de curiosité intellectuelle, d'esprit d'initiative et d'analyse. Ils sont acteurs de leur formation. L'entraide et l'esprit d'équipe sont également des qualités essentielles permettant d'optimiser la vie en groupe.

IV - PRISE EN CHARGE DU COUT PEDAGOGIQUE

★ **Par le Conseil Régional si candidat en CDD, en poursuite de scolarité, inscrit au Pôle Emploi...**

★ **Si candidat en CDI, titulaire de la fonction publique, territoriale ou du privé : faire une demande auprès de l'employeur.**

Se renseigner également sur les possibilités d'aides financières auprès du Pôle Emploi, des Missions Locales.